



Réunion du 23 mars 2020

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents :

MM. Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Bernard JAMMES, François ROUSTAN, Patrick SCALA, Francis MAGGI, Alain BROCHE

Excusés : Mme Christine TASTAVIN, M. Gérard ALUNNI

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Cette séance réalisée en visio conférence débute à 18H30

Le Président ouvre la séance en espérant trouver les membres présents en bonne forme et surtout confinés comme il se doit. Afin de pouvoir converser visuellement, cette réunion est réalisée en visio conférence afin de faire le point sur la situation actuelle.

CONDOLEANCES

La grande famille du football et de l'arbitrage azuréen est en deuil. L'un de ses membres les plus emblématiques, notre ami Michel KITABDJIAN, vient de nous quitter à l'aube de ses 90 ans.

Ancien arbitre international durant 19 ans, Président d'honneur du District de la Côte d'Azur, membre de la Commission Centrale des Arbitres, Michel KITABDJIAN reste surtout une légende du football maralpin

Il était représentatif d'une époque où les hommes en noir pratiquaient une sorte de sacerdoce, et où les habitudes du monde amateur imprégnaient encore un peu les coutumes des rencontres de haut niveau.

Une fois retiré des terrains, il s'est engagé passionnément dans la formation des jeunes arbitres du DCA.

En ces circonstances pénibles, le District de la Côte d'Azur, la famille du football dans son ensemble, tiennent à adresser à son épouse Rosette, à ses enfants, à ses petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille et ses proches, leurs sincères condoléances.

INTERVENTION DU PRESIDENT

Devant la situation actuelle qui risque fort de perdurer, le Président souhaite dans un premier temps solliciter les employés du DCA afin qu'ils acceptent de solder pendant cette période d'inactivité les RTT et congés qui doivent être soldés avant la fin mai à savoir le reliquat des congés 2019.

Dans un deuxième temps, entamer une procédure de chômage partiel, compte tenu qu'actuellement, très peu de tâches sont effectuées en télétravail.

Compte tenu de l'abandon par la LMF de son AG d'été et de centenaire, le 4 juillet pourrait devenir une date disponible afin de regrouper à Beausoleil l'organisation de nos AG, ordinaire prévue le 27 juin et élective du 07 juillet. Toutefois, il est prudent de réserver toute décision dans l'attente de la fin de la période de confinement des populations.

Le Bureau Exécutif approuve ces propositions.

TRESORERIE

Eu égard aux conditions exceptionnelles, le Bureau Exécutif valide le report du paiement du relevé du 15 mars, celui-ci sera demandé avec le solde définitif de la saison au 31 août.

COMPETITIONS

Le Bureau Exécutif, approuve la décision d'annuler la totalité des Coupes Côte d'Azur, jeunes et seniors, afin de permettre, dans la mesure du possible de disposer de dates disponibles pour terminer nos championnats.

Alain BROCHE et Francis MAGGI reviennent sur la réunion qui s'est tenue le samedi 21 mars à Grasse avec divers clubs de la rive droite.

Cette réunion avait pour but de présenter et de débattre sur la mise en place des championnats générationnels dès la saison 2020/2021.

A l'issue d'un débat ouvert et constructif, diverses suggestions ont été émises.

Compte tenu du confinement, les réunions avec les clubs de la rive gauche et de Nice sont reportées à une date indéterminée.

La séance est levée à 20 h

Le Président

E. DELAMOTTE

Le Secrétaire de Séance

F. MAGGI